



École FACE School
3449, rue University
Montréal (Québec) H3A 2A8
Téléphone : 514 350-8899
Télécopieur : 514 350-2612
face.csdm.qc.ca
faceopp.com

**COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
TENUE À L'ÉCOLE FACE LE MERCREDI 30 MARS 2016**

Étaient présents:

| | |
|--|--|
| Directrice : | Annie Lamarre |
| Étudiants : | Albert Ghitescu Taowa Munene-Tardif |
| Enseignants : | Marie-Ève Arseneau Louise Blanchette Andrée Pelletier Julie St-Pierre Pierre Dansereau |
| Parents : | Sheena Bassani Myriam Bouroche Joe Cacchione Geneviève Dodin Andrew Edwards, président du CÉ Eamon Egan Sylvie Morel |
| Représentante de l'OPP : | Geneviève Dodin |
| Représentante de la Fondation : | Sheena Bassani |
| Représentant de la communauté : | Éric Devlin |
| Responsable de la vie étudiante et membre de la communauté: | Jacques Archambault |
| Stagiaire enseignant : | Frédérique Montreuil |

1. Présences et vérification du quorum par le président

Il y a quorum des parents et plus de 50% des membres du CE sont présents. Andrew Edwards ouvre la séance à 18 h 35.

2. Accueil du président et adoption de l'ordre du jour

Andrew Edwards souhaite la bienvenue à la stagiaire en enseignement, Frédérique Montreuil, qui assiste à la réunion à titre d'observatrice. Andrew Edwards présente l'ordre du jour et rappelle que la liste d'actions suite à la dernière séance n'est pas un document à discuter. L'ordre du jour tel que présenté est proposé par Myriam Bouroche et secondé par Lise Leblanc.

3. Accueil des visiteurs et période de questions du public

En l'absence de public, ce point est passé.

4. Adoption du procès-verbal de la séance du 17 février 2016

Le procès-verbal de la séance du 17 février est proposé par Julie St-Pierre et secondé par Sylvie Morel. Ce procès-verbal peut être rendu public sur le site de l'école.

5. Suivis au procès-verbal de la rencontre du 17 février 2016 (Liste d'actions)

Voir l'annexe A pour le statut de chacune des actions à prendre suite à la séance du CÉ du 17 février. On retient ceci pour ces trois actions en particulier :

Action 9 : Annie Lamarre indique que le document indiquant l'obligation des enfants à se produire sur scène durant l'année et que signent tous les parents en début d'année scolaire n'inclut pas la possibilité de vente de captations audio de ces spectacles au profit de la Fondation. Elle verra à ce que cela soit fait pour la prochaine version de ce document (rentrée 2016-2017).

Action 10 : En avril, Annie Lamarre enverra une lettre à tous les parents pour leur rappeler l'interdiction de passer par la porte du service de garde pour rentrer dans l'école et celle de circuler librement dans l'école sans autorisation.

Action 11 : Annie Lamarre demande à ce que la révision complète des règles de sécurité de l'école soit ajoutée dans la liste des dossiers à suivre.

6. Rapport du président

Andrew Edwards indique que la demande de subvention à l'arrondissement du Plateau a été acceptée pour un montant de 3000\$ (versus les 3500\$ demandés). FACE pourra ainsi organiser une fête des arts pour renforcer les liens entre l'école et les institutions de son quartier et présenter aux parents de l'école les services qu'offrent l'école et sa communauté. La date proposée est le 9 septembre. Plusieurs kiosques sont envisagés, par exemple (liste non exhaustive) :

- Environnement
- Patrimoine et histoire de l'école
- Transport
- Beaux-arts
- Fondation FACE
- Comité des élèves

- Sports et activités
- Aide aux devoirs: dépliants Allo Profs, aide aux devoirs de l'Académie d'apprentissage (Emmanuelle Racine-Gariépy), etc.
- OPP
- Fondation : visites de la Forêt enchantée ?
- Organismes communautaires du quartier: Porte Jaune, Éco-quartier Peter McGill, Association récréative Milton Park, Service d'Accueil Centre Multi-Ethnique St-Louis, etc.

Autres activités possibles :

- Kiosque de nourriture.
- Scène pour prestation musicale et/ou théâtrale.
- Murale sur le muret de la cour de l'école le long d'Université par muralistes (concours préalable ?)

Andrew Edwards et Geneviève Dodin seront les personnes responsables de l'organisation de cette fête.

7. Rapports des parents

7.1. Comité parents CSDM

Andrew Edwards indique que les sujets suivants ont été abordés : la formation d'une délégation de parents du Comité de parents pour participer au congrès de la FCPQ, le projet de loi 86, la Chaîne humaine du 1^{er} avril et la formation d'un comité pour évaluer les nominations de parents bénévoles pour recevoir le Prix Manon Ricard lors de la Fête de bénévoles.

7.2. Comité parents CSEM

Eamon Egan a assisté à la première réunion du Comité central de la CSEM élargi selon une résolution du conseil, pour inclure tous les représentants parents des écoles. Deux sous-comités ont été créés : le premier pour réfléchir au rôle des parents dans la prévention et aux démarches à faire quand il y a de l'intimidation et le deuxième pour se pencher sur la façon dont la commission elle-même se vend/présente.

7.3. OPP

Geneviève Dodin rapporte que :

- Le 2^e cocktail de reconnaissance des enseignants a été un succès. Les enseignants présents l'en remercient.
- La 3^e édition de la vente de garage de l'école aura lieu le samedi 28 mai. Une invitation aux nouveaux parents sera lancée pour qu'ils puissent voir l'école (sa cour!) avant la rentrée.
- Pour le projet Trottibus (www.trottibus.ca de la Fondation canadienne du cancer), 250 familles ont été sondées et 158 réponses reçues. Il y a 78% des 158 personnes qui se sont montrées intéressées par ce projet, qui devrait nécessairement être adapté à la réalité de FACE (prise en compte de trajets en transport en commun). Une rencontre avec Trottibus est prévue sous peu.
- L'OPP et l'équipe école continuent de travailler sur l'enjeu de la sécurité alimentaire et mettent tout récemment en place la formule des "lunchs en attente". Sur un des babillards du Bistro se trouveront des coupons-repas en libre-service accessibles à tous, sans condition. Que ce soit un oubli de boîte à lunch, une carte repas vide ou des moyens financiers insuffisants pour s'acheter un repas, tout le monde pourra les utiliser au besoin. En contrepartie, chacun sera invité à acheter un coupon repas supplémentaire de temps en temps. La caissière remettra alors un coupon "en attente" que le jeune ira accrocher au babillard pour que d'autres puissent en profiter. Il reste toutefois un problème de

logistique à régler car la caissière doit balancer le nombre de repas vendus avec l'argent perçu. Annie Lamarre parlera à la caissière pour régler ce problème.

- En collaboration avec Michelle Vachon, coordonnatrice communautaire, et l'OPP, l'enseignante d'anglais Anne McDougall a pris en charge l'organisation d'un « club des petits déjeuners de FACE » depuis peu dans sa classe de 7 h 55 à 8 h 05, pour tout élève qui se présente, grâce au fonds OPP des collations pour le primaire, qui n'atteignait pas son but, et à un don de bagels de Saint-Viateur Bagel. Les jus, la confiture et le fromage à la crème sont couverts par le budget de l'OPP. Les enseignants vont en faire connaître l'existence auprès de leurs élèves.

7.4. Fondation

Sheena Bassani mentionne que les DVD des concerts de Noël ont été distribués. La captation audio sera sans doute distribuée gratuitement cette année via le site web de la Fondation (en recherche d'un parent bénévole pour s'en occuper).

Par ailleurs, la Fondation travaille avec Annie Lamarre quant à la conciliation des frais encourus par la CSDM et l'école pour le projet de Forêt enchantée. Le Comité environnement doit vérifier les comptes et donner son aval à la Fondation pour rembourser l'école.

Finalement, la CSDM a exigé la mise sur pied d'un protocole d'entente entre l'école et la Fondation et la Fondation a soumis un projet de protocole d'entente à Annie Lamarre.

8. Rapport du conseil des élèves

Albert Ghitescu fait le point sur divers dossiers travaillés par le conseil des élèves :

- La peinture du Bistro sera complétée lors de la journée pédagogique du 4 avril.
- Le choix des croquis pour les murales réalisées cette année (année scolaire 2015-2016) a été finalisé; certaines murales sont en cours de réalisation.
- Le projet Humans of FACE, inspiré du projet Humans of New York, a été remis sur la table. Il vise à réaliser une murale avec des photos des différents acteurs de FACE (étudiants, enseignants et autre membre du personnel) et à créer un compte Instagram où seront ajoutés ces photos. Un formulaire d'autorisation est présenté aux membres du CE. Il est demandé d'ajouter au formulaire des cases séparées pour l'autorisation à la reproduction physique ou à la publication sur Instagram des photos prises.
- Vingt propositions de dessins ont été reçues pour l'agenda, dont quatre du primaire. La direction évalue la possibilité (coûts) de distribuer des agendas avec un dessin de chaque ordre d'enseignement.

9. Rapport des enseignants

- La CSDM a finalement signé son entente de convention collective avec ses enseignants qui retournent à 32 heures par semaine.
- Deux élèves du secondaire ont participé à un concours de poésie. Deux groupes classiques de l'école ont été récipiendaires de reconnaissances.
- Grégory Charles passera une journée à l'école début avril pour enregistrer des voix. Il donnera 2000\$ au département de musique en contrepartie.
- L'album des finissants est presque terminé et le financement du bal des finissants est bien parti grâce à la vente des billets pour la Parade de mode.

- Les sorties suivantes sont acceptées : formation d'une demi-journée en chant choral le 20 avril, sortie à l'exposition Pompéi pour les 7^e le 6 mai et retraite au Camp Pioneer pour les 3^e CSEM les 26 et 27 mai. L'approbation est proposée par Joe Cacchione et secondée par Myriam Bouroche.

10. Rapport des autres membres du personnel

10.1. Service de garde

Lise Leblanc indique que c'est la période d'inscription au service de garde mais qu'elle ne perçoit pas pour l'instant d'augmentation du nombre d'inscriptions suite à la coupure du transport. Par ailleurs, elle rappelle que le service Allo Prof compte maintenant trois centres d'appel et que les questions peuvent même être textées de 17 h à 20 h, au primaire comme au secondaire. Elle laissera les pamphlets à cet effet dans l'aire d'accueil du service de garde.

Finalement, Lise Leblanc demande à ce que la liste des activités tenues en soirée à l'école lui soit communiquée de manière régulière pour savoir qui laisser rentrer dans l'école lorsque les portes centrales sont barrées.

10.2. Personnel FACE

Jacques Archambault recommande la publicisation fréquente des spectacles offerts par le secondaire pour ainsi augmenter le nombre de spectateurs, souvent ridicule, aux représentations du jeudi après-midi. Il est proposé que les activités, bien que déjà inscrites à l'agenda, soit ajoutées régulièrement dans l'infolettre de la direction et celle de l'OPP.

11. Rapport de la direction

Annie Lamarre fait le point sur différents sujets touchant l'école:

11.1. Ministère

Le Ministère de l'Éducation du Loisir et du Sport (MELS) vient de changer de nom pour le Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES).

11.2 CSDM

La CSDM a examiné la distribution des ressources (allocation des enseignants) dans les écoles à projet particulier; elle dépense 40 postes en trop (postes d'enseignants non justifiés par le nombre d'élèves, paramètre retenu pour calculer le nombre d'enseignants dans une école) par rapport à ce qu'elle reçoit en fonds du MEES, dont 3,27 postes à FACE (justifiés par le profil Beaux-Arts de l'école et non par le paramètre du nombre d'élèves). La CSDM a donc exigé de nouvelles coupures à ses écoles et la direction a dû couper 0,92% d'un poste. Il a été décidé que le seul poste non permanent de l'école, en éducation physique, soit aboli. Sa tâche sera incorporée dans celle d'un autre enseignant. Pour que l'école puisse se conformer à son régime pédagogique adapté, où les matières académiques sont déjà compressées au maximum, c'est un enseignant en musique qui l'a reprise, et consacrera désormais 50% de sa tâche à l'éducation physique plutôt qu'à ses tâches actuelles au département de musique.

La direction indique que la coupure aurait aussi pu se faire différemment, par exemple en coupant une période d'éducation physique en 1^{re} secondaire ou à une autre matière. Abolir une période pour tous les élèves du secondaire aurait toutefois rendu un grand nombre de postes non permanents puisqu'il n'aurait pas été possible de faire toutes les tâches pleines que nous avons actuellement. Cela aurait donc

débalancé un grand nombre de tous les départements. La direction avait quatre jours pour faire sa coupure et a choisi ce qu'elle jugeait être la « moins pire » des solutions.

La CSDM vise un déficit zéro en 2016-2017 ; sans en avoir la confirmation et sans en connaître l'importance, on peut penser qu'il y aura donc encore des coupures durant la prochaine année scolaire. Toutefois, la vocation particulière de l'école, reconnue par le ministère en 2015, devrait la protéger des coupures futures. Ainsi, si la CSDM demandait à l'école de couper les 3,27 postes en trop, cela aurait nécessairement un impact direct sur la vocation particulière de l'école, ce qui n'est toutefois pas l'orientation prise par la Commission scolaire.

Marie-Ève Arseneau présente sur ce sujet, au nom du département de musique instrumentale, une déclaration en anglais décrivant en quoi cette coupure affecte le travail des enseignants du département de musique instrumentale et demandant s'il n'y aurait pas possibilité de revenir sur cette décision ou de la retarder d'un an pour donner le temps de trouver des solutions. Voici en français le détail de la coupure:

« Les enseignants du département de musique instrumentale ont une charge de 24 périodes par semaine et ont parfois des groupes dépassant le ratio pour respecter l'enseignement d'un instrument. À cette charge, s'ajoutent plusieurs tâches connexes mais inhérentes à un département de musique instrumentale: gestion de l'inventaire d'instruments, le plus gros au Québec (achats, réparations, entretien, etc.), de la bibliothèque de partitions, des livres des élèves (achat et entretien), du programme des tuteurs pour les élèves, des ensembles parascolaires (planification et répétitions), des partenariats avec des organismes culturels et artistiques, des activités de financement, des voyages, création de matériel pédagogique dans les deux langues, planification des concerts (répétitions, billets, affiches, programmes, etc.), planification des festivals, etc. Ces tâches connexes permettent le bon fonctionnement du département et contribuent à la motivation et à la réussite des élèves ainsi qu'au rayonnement de l'école.

Depuis 2007, un enseignant ressource a été assigné à 50% de sa charge (soit 12 périodes) pour assumer ces tâches connexes en plus de soutenir sur une base régulière les nouveaux élèves et les élèves à risque. Même si 12 périodes par semaine semblent peu lorsque réparties entre les enseignants, la coupure récente aura des répercussions sur les nouveaux élèves, les élèves en difficulté et la qualité et visibilité du programme instrumental. »

L'OPP veillera à annoncer sur Facebook et dans son infolettre ces récentes coupures et à solliciter la présence des parents le vendredi 1^{er} avril pour une "chaîne humaine" du mouvement Je Protège Mon École Publique devant l'école.

11.3 École

- L'équipe école s'est donné comme mandat de développer un site web plus complet de manière à y retrouver facilement toute l'information de base sur l'école et ainsi limiter le nombre d'appels à l'école pour de l'information de base.
- Bien que la CSDM ait adopté des règles directrices pour les élèves transgenres, il n'y aura pas de toilette neutre à l'école car leur nombre est déjà insuffisant.
- À compter de l'année 2016/2017, le cours de maths SN sera à nouveau offert en 10e année (secondaire 4) CSDM, en lieu et place du cours TS. Pour 2016/2017, les élèves de 11e année (secondaire 5) bénéficieront encore du cours TS pour terminer leur secondaire, mais dès 2017/2018, celui-ci sera remplacé par SN également. Par ailleurs, des changements ont été apportés dans les cours d'histoire-géographie de secondaire 1 et 2 (chaque matière sera enseignée pour ces deux années-là, plutôt qu'une matière par année), et dans les cours de secondaire 3 et 4 qui bénéficient

d'une augmentation des minutes d'enseignement pour mieux couvrir le nouveau programme d'histoire au secondaire.

- La nouvelle grille matière est approuvée, telle que présentée par Joe Cacchione et secondée par Geneviève Dodin. Pierre Dansereau s'abstient. Myriam Bouroche souligne la grande différence de durée en minutes des matières académiques à FACE versus le régime pédagogique.
- L'équipe école continue de travailler sur la grille horaire, mais doit tenir compte de plusieurs facteurs.
 - ✓ Actuellement, l'école n'est pas en règle avec les prescriptions relatives aux battements entre les périodes, telles que stipulées par le régime pédagogique (article 18 de la LIP, chapitre I-13.3, r.8). Ceci sera corrigé dès la rentrée 2016 avec une journée allongée d'environ 35 minutes pour tous.
 - ✓ La période de lunch doit être commencée par tous avant 12h30 (entente de la convention collective). Actuellement, la 5e période (2e période de lunch) commence à 12h, mais avec l'ajout de battements en matinée, un décalage de l'heure de début des classes pourrait avoir comme conséquence d'enfreindre cette règle.
 - ✓ Il y a une "amplitude" maximale qu'une école peut exiger de la part de ses enseignants chaque jour. C'est une question complexe à gérer à FACE car certains enseignants enseignent aux deux ordres d'enseignement (primaire et secondaire). Le fait d'allonger la journée avec des battements interclasses, puis de la décaler, pourrait rendre difficile l'intégration de périodes obligatoires de récupération que les enseignants doivent fournir aux élèves dans le cadre de leur tâche.
 - ✓ Cette question de l'amplitude semble par ailleurs être un empêchement majeur au décalage d'une période du secondaire seul, que le comité avait proposé (i.e. que le secondaire fasse sa première période pendant la deuxième période du primaire), à moins qu'il soit possible de ne jamais avoir de cours du volet Beaux-Arts en première période, puisque c'est dans ce volet que sont concentrés les enseignants "primaire et secondaire". L'équipe école vérifie la faisabilité de cet aménagement mais prévient qu'il est périlleux compte-tenu du nombre de classes qu'a chaque enseignant (il faut s'assurer également que l'enseignant puisse manger, donc qu'il n'ait pas (exemple) de 8e année en période 4, puis 3e année en période 5, hypothéquant ainsi les 2 périodes de lunch prévues à l'horaire).
 - ✓ Il faut aussi reconnaître que les activités parascolaires du secondaire sont extrêmement nombreuses et que plusieurs élèves de secondaire 4 et 5 travaillent déjà après l'école.
- Un bilan des travaux sera envoyé prochainement à tous les parents. Les travaux d'ici 2018-2019 totalisent plus de 10 M\$ sur les 47 M\$ de travaux d'entretien à faire. Il est demandé à Annie Lamarre quel montant a déjà été investi dans les travaux de l'école ces dernières années. .

12. Projet de Loi 86

Andrew Edwards indique que le professeur Brassard de l'Université de Montréal, invité par Éric Devlin, a présenté les tenants et aboutissants de la Loi 86 aux membres du CE présents. Par manque de temps, les discussions sur ce sujet sont reportées.

13. Sous-comités du CE

13.1. Comité sur l'organisation scolaire - Présidence : Geneviève Dodin

En attente de nouvelles grilles horaire pour 2016-2017.

13.2. Comité sur le projet éducatif - Présidence : Myriam Bouroche

Un résumé de la discussion des parents sur les valeurs de FACE a été envoyé à Annie Lamarre le 24 mars.

13.3. Comité sur le transport scolaire - Présidence : Geneviève Dodin

Pas encore de retour de la STM sur la mise en place possible de navettes sur certains trajets de bus, ou sur d'éventuels accommodements tarifaires.

Le régisseur du transport scolaire CSEM a communiqué avec le régisseur du transport scolaire CSDM pour les informer que la CSEM ne reprendra pas le service de transport pour FACE, en raison de la même politique de transport (uniquement pour les écoles de quartier). Les commissaires scolaires n'ont pas encore donné de réponse aux demandes des parents.

13.4. Comité sur le bilinguisme - Présidence : Eamon Egan

Le comité a tenu sa deuxième réunion lundi le 28 mars et comprend maintenant 16 membres, dont à peu près moitié-moitié de parents des deux commissions et une récente finissante de FACE. D'ici le mois de mai le comité veut présenter à Annie Lamarre un tableau de mesures possibles pour débiter une discussion sur la faisabilité de certains projets.

14. Levée de la séance à 21 h 45.

La levée de la séance est proposée par Sheena Bassani et secondée par Lise Leblanc. La prochaine réunion du CÉ se tiendra le mercredi 20 avril 2016 à 18 h 30. Les séances subséquentes sont le :

Mercredi 18 mai 2016

Mercredi 15 juin 2016

Myriam Bouroche

Secrétaire du CÉ

14-04-2016

Pièce jointe : Annexe A

ANNEXE A
LISTE D' ACTIONS SUITE À LA SÉANCE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
TENUE À L'ÉCOLE FACE LE MERCREDI 17 FÉVRIER 2016

| # | Action | Responsable | Statut |
|-----|---|-----------------------------------|--|
| 1. | Envoyer le procès-verbal du CÉ du 17 février 2016 pour le site web de l'école | Myriam Bouroche | Envoi en PDF le 13 avril |
| 2. | Inviter la psychologue pour enfants Jee-Yung Caillaux à préparer une présentation (budget 400\$) | Myriam Bouroche | Fait le 9 mars |
| 3. | Inviter le professeur Brassard de l'UdeM pour une formation aux membres du CÉ sur le projet de loi 86 | Éric Devlin | Fait le 9 mars |
| 4. | Inviter en septembre 2016 les formateurs gratuits du CREP et offrir des formations aux parents de l'école | A déterminer | A faire en avril |
| 5. | Ajouter à l'ordre du jour de la réunion du CE de mars la promotion du secondaire à FACE et les moyens d'y parvenir | Annie Lamarre Andrew Edwards | A faire en avril |
| 6. | Compléter le formulaire de contribution financière du Plateau | Andrew Edwards Geneviève Dodin | Fait |
| 7. | Ajouter un bac de TS de sport FACE dans les gymnases pour dépanner | Annie Lamarre | A faire en avril |
| 8. | Développer une version améliorée du Code de vie à partir de la version commentée par les membres du CE | Équipe école | Suivi prévu en avril |
| 9. | Vérifier que le document indiquant l'obligation des enfants à performer durant l'année et que les parents signent en début d'année pourrait couvrir la vente des captations audio au profit de la Fondation | Annie Lamarre | Non, la vente n'est pas couverte dans le formulaire; à ajouter |
| 10. | Envoyer une lettre à tous les parents pour leur rappeler l'interdiction de passer par la porte du service de garde pour rentrer dans l'école et celle de circuler librement dans l'école sans autorisation | Annie Lamarre | A faire en avril |
| 11. | Réviser les règles de sécurité de l'école | Annie Lamarre | Action mise sur la liste des dossiers à suivre |

Myriam Bouroche
Secrétaire du CÉ
14-04-2016